

Image not found or type unknown



Plus value d'un bien immobilier

Par **lesliel86**, le **01/02/2010** à **15:15**

Bonjour,

Mon ami et moi meme voulons construire sur son terrain. Nous vivons en concubinage et avons une fille. Le problème qui se pose c'est que mon ami veut se construire la maison avec 100 000 €.

On n'a pris rendez-vous chez un notaire est lors de ce rendez-vous il a dit a mon ami que le jour ou on décidera de se séparer la maison serait estimée et que de fait, la moitié me reviendrait. Hors il ne veut pas me reverser la plus value de la maison, et moi je ne veux pas signé un contrat qui me verrait le droit de refusé la plus value du bien. C'est pourquoi il a décider de construire la maison tout seul. Est ce qu'il y aurait une autre solution ?

Merci de me répondre